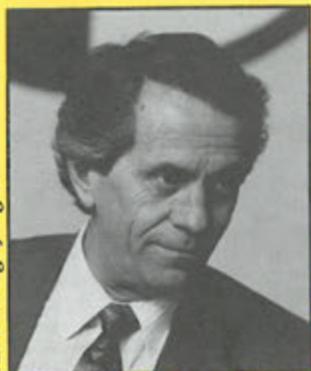


Le droit à l'emploi!

Photo: Serge Jonqué



*Rapport du directeur québécois
Lawrence McBrearty
29 ième assemblée annuelle
St-Hyacinthe, 9 et 10 décembre 1993*

Table des matières

5	<i>Introduction</i>
7	<i>Le droit à l'emploi</i>
14	<i>Recrutement</i>
16	<i>Des changements à la FTQ</i> <i>Des changements au sein des Métallos</i>
21	<i>Conclusion</i>



Photo: André Laplante

Luc Brassard, Christian Vansterthem et Claude Jean, mécanicien sur le Cicero de la compagnie Oceanex

Introduction

Je voudrais remercier tous ceux et celles qui participent à cette 29^{ème} Assemblée annuelle et qui par leur présence témoignent encore une fois de cette solidarité et de cette fierté d'être membres d'un syndicat comme celui du Syndicat des Métallos (F.T.Q.).

À l'occasion de l'ouverture de cette assemblée, j'aimerais partager avec vous les sentiments et les émotions qui sont en moi. En réalité, je regorge de fierté envers ce que nous avons fait et ce que nous sommes.

Ce rapport moral que je vous présente et qui est aussi mon dernier, comme directeur des Métallos du Québec et des Provinces Atlantiques, constitue pour moi l'occasion privilégiée de commenter en quelques mots les responsabilités que nous avons tous et toutes endossées, soient celles de travailler au renforcement du mouvement syndical, au respect des travailleurs et des travailleuses

qui le composent et à l'avancement de la société en général. Nos réalisations et notre militantisme ont sûrement permis d'améliorer la société dans laquelle nous vivons.

Encore aujourd'hui, nous devons faire face à de nombreux défis. Je songe plus particulièrement aux nombreuses fermetures d'usines, à nos confrères et consoeurs qui sont présentement sans emploi, à l'irresponsabilité de nos gouvernements face aux problèmes de la main-d'oeuvre et à la pénurie d'emplois.

Nous ne demandons pas la charité pour les chômeurs et chômeuses, nous ne demandons pas la pitié pour les travailleurs et travailleuses victimes de fermetures d'usines. Nous demandons tout simplement que nos gouvernants respectent la population du Québec et qu'ils reconnaissent **LE DROIT A L'EMPLOI**



Le cours de communication est toujours intense. Voici les participants à la session du mois d'octobre 1992.

Le droit à l'emploi

Qui aurait pu prédire qu'en 1993, le droit à l'emploi serait un sujet que l'on retrouve quotidiennement sur les lèvres de travailleurs et de travailleuses, et même sur celles des représentants du patronat? Qui aurait dit que le droit à l'emploi serait le point de mire de rendez-vous économiques et qu'il serait même l'une des pierres angulaires de la campagne des politiciens à l'occasion de la récente élection fédérale?

Comment aurions-nous pu arriver à un autre résultat alors que la situation du marché du travail au Canada et plus particulièrement au Québec connaît l'une des détériorations les plus accablantes de son histoire. Non seulement assistons-nous à une diminution importante du nombre d'emplois et, conséquemment, à une augmentation générale de chô-

meurs en voie de devenir de futurs assistés sociaux, mais rien ne nous indique la venue de "jours meilleurs". Malgré les "voeux pieux" prononcés lors de la dernière campagne électorale fédérale, une véritable reprise économique entraînant une réelle création d'emplois ne semble pas envisageable dans un avenir rapproché.

Je ne crois pas que nous puissions être fiers de détenir le plus haut taux de chômage parmi les plus importants pays industrialisés. Nous devons exhorter les divers paliers gouvernementaux à assumer leur leadership, à démontrer plus de dynamisme, d'initiative et d'imagination.

Nos gouvernements se limitent plutôt à instaurer des politiques inévitables de coupures et de surtaxation, et à mettre en péril le



Équipe de baseball de jeunes Métallos dans le Nord-Ouest québécois.



L'affluent de la rivière Tijuana, le Canyon del Padre, change de couleurs selon les déchets toxiques déversés la nuit par les compagnies. Des enfants habitent et jouent le long de la rivière.

droit à l'emploi en s'impliquant dans des ententes de libre-échange bipartite (Canada - Etats-Unis) (ALE) et tripartite (Canada - Etats-Unis - Mexique) (ALENA). Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'à plus ou moins brève échéance, l'abolition des tarifs douaniers entre les divers pays concernés aura probablement pour effet de causer de nombreuses pertes d'emplois.

Frappés de plein fouet par la mondialisation des marchés et le "cheap labour" des pays du Tiers-Monde, notre syndicat a reconnu qu'il se devait d'être impliqué pour relever le défi de la productivité dans un environnement économique mondial. Nous avons accepté de discuter de productivité, de gestion, de formation professionnelle et de réorganisation du travail. Dans le respect des travailleurs et des travailleuses, de leurs acquis, de leur savoir-faire, nous avons entrepris, lorsque les conditions s'y prêtaient, des échanges et des programmes paritaires visant à augmenter la productivité et l'efficacité des entreprises.

Sans aucune surprise, nous avons été à même de constater que beaucoup d'employeurs n'étaient pas prêts à relever ces défis à nos cotés. Ces employeurs, impatientes de remettre en cause les acquis syndicaux, n'étaient pas aussi fringants pour remettre en question leurs qualités de gestionnaires.

Si le défi de la productivité n'est relevé que sur le bout des lèvres par certains employeurs, il est très clair que ceux-ci ne seront pas très enclins à embrasser avec nous le défi de l'emploi. Le mouvement syndical doit continuer d'être le fer de lance du défi de l'emploi.

Le défi de l'emploi peut être défini de plusieurs façons. Qu'ils se nomment, "Pierre", "Louise" ou "Ricardo", nous pouvons parler du chômage chez les jeunes, du chômage chez les femmes, du chômage chez les minorités visibles. Nous pouvons parler de sous-emplois, du travail au noir, de précarité de l'emploi.

En réponse aux jeunes qui aspirent, légitimement, à travailler et qui "poussent dans le dos" de leurs aînés, lesquels ont dû lutter chèrement afin d'atteindre un certain niveau de vie, en réponse à nos confrères et consoeurs sans emploi ou occupant un emploi précaire et en réponse aux femmes qui font face à un marché du travail généralement défini en fonction des besoins des hommes, le mouvement syndical se doit de continuer à travailler à des solutions originales.

Si le Fonds de Solidarité-F.T.Q.



Participation des Métallos au 9ième radiotéléthon de la dystrophie musculaire à Iberville. On aperçoit sur la photo le directeur québécois, Lawrence McBrearty et à sa gauche, Alice Fortin, présidente de la section locale chez Commander à St-Jean-sur-le-Richelieu.

constitue l'idée la plus originale et la plus efficace que le mouvement syndical ait mis de l'avant en matière d'emploi, d'autres actions innovatrices doivent être à notre agenda futur. Nous nous devons de réfléchir sur de nouvelles idées, de nouveaux concepts. Nous nous devons aussi d'analyser la pertinence de certaines idées déjà discutées. Parmi ces dernières, notons les différentes formules de répartition du temps de travail.

Vous aurez l'occasion au cours de cette 29ème assemblée annuelle, de partager, en ateliers de travail, vos idées sur ce fléau social qu'est le chômage. Assurément, l'emploi et encore moins le bien-être des travailleurs et travailleuses ne sont les priorités de nos gouvernements. Ces dernières semaines, nous avons vu se multiplier les attaques du gouvernement contre les travailleurs et les travailleuses du Québec.

Le gouvernement a introduit un

projet de loi qui vise à affaiblir les positions syndicales dans les relations du travail. Le gouvernement provincial et plus particulièrement le ministre du Travail ont démontré le peu de respect qu'ils ont pour les travailleurs et les travailleuses. Dans cette loi, le gouvernement libéral répond au travail au noir dans la construction en jetant par la fenêtre un système bâti par plusieurs années de négociation qui a permis de civiliser les relations du travail dans ce secteur. Le gouvernement libéral veut livrer les travailleurs de la construction à un marché sauvage de l'emploi.

Le véritable problème du travail au noir ne réside pas dans le fait que des travailleurs et des travailleuses sont désireux de travailler dans des conditions inférieures aux normes et sans protections sociales. La véritable tragédie du travail au noir est due au fait que le gouvernement ne s'engage pas à créer un

environnement économique qui permettrait à tous et chacun de trouver un emploi dans un marché officiel du travail

Un deuxième projet vise à modifier le Code du travail (projet de loi 116), principalement pour permettre la conclusion de conventions collectives d'une durée de plus de trois ans. A la FTQ, nous analysons avec nos procureurs (Trudel, Nadeau), la portée de ce projet de loi. Avec la nouvelle tendance qui pointe au Québec, soit la négociation collective de longue durée, il importe de donner une assise juridique solide à ces ententes. Nous avons demandé au Ministre du travail d'apporter des amendements au projet de loi dans son ensemble, mais plus particulièrement un amendement dans le cas de la signature d'une première convention collective afin qu'elle soit d'une durée maximale de trois ans.

Je crois que le gouvernement a décidé d'abandonner toute originalité dans les dossiers économiques au profit de l'économie mondiale. Le gouvernement voudrait faire des québécois et québécoises, de bons petits ouvriers japonais, vivant que pour servir l'entreprise. J'ai des petites nouvelles pour nos dirigeants politiques: le modèle japonais est actuellement remis en cause par la société japonaise elle-même. En effet, ces derniers ont compris à l'usage qu'il était complètement illusoire d'opérer, de façon saine, une entreprise en faisant des travailleurs et des travailleuses, des "drogués du

travail".

Dernièrement, je lisais dans un quotidien que le gouvernement japonais conseillait à ses travailleurs de ne pas vivre que pour le travail. Quelques représentants syndicaux japonais que j'ai récemment rencontrés, m'ont affirmé qu'on les encourageait à développer des relations de voisinage, d'améliorer leur habitat, de se tourner vers des activités sociales de nature à rééquilibrer leur qualité de vie. Les autorités japonaises inciteraient donc les gens à accroître leur intérêt pour leur vie personnelle.

Nous nous devons d'adopter des méthodes de travail qui permettraient de bien nous situer dans l'environnement économique mondial. Cependant, cette évolution ne doit pas se faire en abandonnant une portion importante de notre main-d'oeuvre au chômage et à la



Le père Desroches, 25 ans au service des Métallos

Photo: Luc Soucisse



Colloque annuel des Métallos sur la condition féminine le 26 mars 1993 à St-Hyacinthe.

pauvreté. Nous nous devons de définir une société productive et équitable. L'efficacité économique d'une société ne se mesure pas uniquement en compilant des statistiques économiques, mais aussi en constatant comment sont traités ses moins bien nantis.

Nos dirigeants politiques sont à même de réaliser que la crise économique n'est pas terminée et que nous ne ressentons pas encore les effets concrets de la présumée reprise économique pourtant annoncée depuis un certain temps. Donc, le moment est arrivé pour eux de "cesser de jouer à l'autruche" et de replacer le pays vers la prospérité.

A un niveau macro-économique, les gouvernements doivent s'assurer que les ressources du pays soient mieux utilisées, qu'elles ne soient pas seulement exportées à leur état brut.

Que pouvons-nous dire lorsqu'un produit fabriqué au Québec est vendu aux Etats-Unis et est racheté de ces derniers par le Québec, à plus de six fois le prix.

C'est le cas, par exemple, d'un produit pharmaceutique contre le cancer appelé TAXOL, lequel est tiré d'un arbuste régénéréscent (if du Canada) par une corporation gaspésienne et vendu aux Etats-Unis au prix de 1 000\$ le gramme, alors qu'il est racheté par nos hôpitaux et centres de recherches au prix de 6400\$ pour la même quantité. Cette situation serait imputable au fait que les laboratoires québécois ne correspondraient pas aux normes gouvernementales et qu'il faudrait y investir 1,5 million afin de les rendre conformes.

A titre d'exemple, j'aimerais vous parler également de la situation des alumineries au Québec. Comme vous le savez, l'industrie québécoise de l'aluminium regroupe vingt-deux établissements, alors que la capacité de production s'élève à plus de (11)% de la capacité mondiale, ce qui nous place au troisième rang des principaux producteurs mondiaux, après les Etats-Unis et la Russie. Quant aux produits d'aluminium, ils se classent au deuxième rang des principales exportations du Québec, juste derrière le papier journal.

Utilisant au maximum une partie importante de notre réseau d'énergie hydro-électrique, grâce à des contrats privilégiés à cet effet, et profitant de la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée, l'attrait du Québec comme endroit de prédilection pour cette industrie s'est particulièrement accru depuis l'avant dernière décennie

(années '80), où il y a eu construction de cinq nouvelles usines (Grande Baie - Bécancour - Laterrière - Sept-Îles et Deschambault) et l'agrandissement de l'usine de Baie-Comeau. Relativement aux usines de Bécancour et de Sept-Îles, il est à noter que notre S.G.F. (Société Générale de Financement) y est partenaire financier.

Jusque-là pas de problèmes, mission accomplie, nous avons pu procéder à la construction de barrages hydro-électriques, à l'établissement d'une industrie de première transformation, créatrice d'emplois. Mais là, où cela ne va plus, c'est lorsque l'on voit ces richesses quitter le pays sans plus de transformation, sans le développement d'un secteur manufacturier satellite à l'industrie de la transformation première de l'aluminium. Le gouvernement semble incapable de s'assurer d'une maximisation des retombées économiques liées à l'utilisation de nos ressources.

La construction de barrages hydro-électriques, tels "Grande-

Baleine" et "Rivière Ste-Marguerite", sont des projets plus que nécessaires dans la situation économique que nous vivons. Les bienfaits économiques de ces projets pourraient se multiplier par une intervention économique efficace des gouvernements.

Serait-il normal que nous ayons le maximum de retombées économiques en retour de l'exploitation de l'une de nos seules richesses naturelles non épuisables? Serait-il normal que l'utilisation de nos ressources s'accompagne d'une reconnaissance du DROIT INDÉNIABLE À L'EMPLOI pour nous et pour nos enfants?

D'autres secteurs peuvent aussi être mentionnés. Que penser du fait que le secteur de la sidérurgie québécoise soit plongé dans un climat d'incertitude face aux défis de l'avenir. Le gouvernement du Québec est-il conscient que les emplois de plusieurs milliers de travailleurs et de travailleuses dépendent des actions qu'il prendra? L'inaction gouvernementale est inacceptable dans ce dossier.

Que penser aussi du traitement accordé par nos gouvernants au dossier de l'industrie ferroviaire? Par leur manque de planification et d'implication, les gouvernements sont directement responsables des fermetures de la compagnie Générale Electrique du Canada et de la Forge C.S.W. La fermeture des deux entreprises Métallos est la plus récente d'un grand nombre affectant l'Est de Montréal. Ces exemples ne sont



Téléthon de la paralysie cérébrale en février dernier.

que la démonstration concrète de tristes réalités pour lesquelles nos institutions politiques ne semblent pas avoir l'intention d'apporter de solution.

Ce n'est pas par la signature d'accords de libre-échange, d'augmentation du taux de chômage, l'imposition de mesures répressives (T.P.S., T.V.Q., etc.), l'absence de contrôle au niveau des économies parallèles et illicites, le manque de courage de prendre des décisions opportunes, le manque d'originalité, de dynamisme et d'imagination, en un mot, un manque de LEADERSHIP que nous aurons des débouchés afin de respecter l'un des droits les plus importants d'un être humain: LE DROIT D'AVOIR UN EMPLOI.

Ce n'est pas non plus en tentant de pirater le régime des décrets de conventions collectives, lequel a notamment permis à nos membres, agents de sécurité, d'uniformiser des conditions de travail décentes dans le secteur, que nous respecterons notre droit à un emploi.

Encore une fois le monde syndical doit continuer de tout mettre en oeuvre afin de trouver les meilleures réponses possibles et remplir ainsi le rôle social qui lui est dévolu et assumer les obligations morales qui en sont le fondement.

J'ai eu, par exemple, le plaisir d'assister au lancement de la campagne du Bloc Québécois à Sept-Iles avec le chef du Parti, Lucien Bouchard et Denis Perron, député du Parti Québécois et je suis très fier de la victoire du candidat du Bloc Québécois dans ce comté, surtout qu'il s'agit de Bernard St-Laurent, un ancien Métallo du local 5569 de Sept-Iles. L'impressionnante victoire du Bloc Québécois lors des récentes élections fédérales du 25 octobre dernier est encore toute fraîche dans notre mémoire. La présence, à Ottawa, d'un parti entièrement voué aux intérêts du Québec est un pas important vers la réalisation de l'objectif si cher au peuple québécois.

N'oublions pas qu'en 1994, nous ferons face à une élection provinciale au Québec. J'ose croire qu'autant d'efforts seront déployés afin d'élire des députés du Parti Québécois qu'il y en a eu pour élire ceux du Bloc Québécois sur la scène fédérale. Notre implication dans l'action politique fait également partie du cours de notre action syndicale pour notre avenir. Sans cette implication grandissante, notre société continuera d'évoluer au rythme du lobby des grandes entreprises.



Photo: Jean-Luc Leblanc

Lawrence McBrearty en compagnie de Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois.

RECRUTEMENT

Malgré la crise économique que nous venons de traverser, le recrutement fait au sein de notre syndicat nous a permis de recruter pour l'année '92 - '93, plus de 1850 nouveaux membres alors, qu'à date, quelques 1147, parmi eux, ont été formellement accrédités.

Depuis le début de mon mandat à titre de directeur, un total de 6000 nouveaux membres ont adhéré à notre syndicat dont 4000 d'entre eux ont été accrédités jusqu'à présent. Je profite de cette occasion pour remercier profondément les confrères et consœurs qui ont participé à ces campagnes et leur témoigner toute ma gratitude, puisque obtenir une adhésion syndicale n'est pas chose facile par les temps qui courent alors que les arguments de conviction doivent être bien étayés.

Grâce à une bonne participation au colloque que nous avons tenu sur le sujet, nous avons pu former diverses équipes de recruteurs talentueux au sein de nos sections

locales. Les discussions nous ont aussi permis de bien cerner la question et de dégager des consensus quant aux groupes à viser lors de nos campagnes de recrutement. Cette expérience collective enrichissante à tout point de vue a entraîné une meilleure planification et une utilisation optimale de nos ressources.

Plus particulièrement, dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, je salue et rends hommage aux sections locales composées 8470 (Québec) et 9200 (Montréal) qui ont décidé de se fusionner, dans le meilleur intérêt de leurs membres respectifs. Je veux aussi souligner la venue éventuelle au sein des Métallos de quelques deux cent cinquante (250) travailleurs et travailleuses du complexe hôtelier Gray Rock de St-Jovite qui, après une chaude lutte afin d'obtenir leur syndicalisation et après toutes sortes d'incertitudes quant à leur avenir, ont su se doter d'une accréditation afin de négocier collectivement leurs conditions de travail. Aux travailleurs et aux travailleuses, je dis MERCI de nous avoir fait confiance et bienvenue dans nos rangs!

Le 1er novembre 1993, après de nombreux mois de travail acharné et de multiples heures de porte à porte, de rencontres, d'écrits, etc., le Syndicat des Métallos déposait une requête en accréditation afin de représenter les employés de production de l'Aluminerie Alouette de Sept-Iles. On doit particulièrement être fiers de cette belle réussite syndicale, puisque



Lise Miron de l'Auberge Gray Rock en compagnie de Lawrence McBrearty.

l'employeur à tout fait pour empêcher la syndicalisation de ses travailleurs et de ses travailleuses.

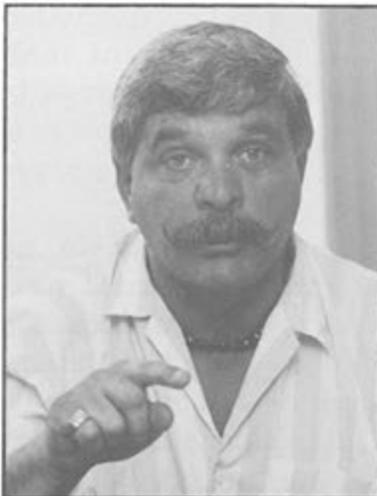
Alors que ces derniers avaient le choix entre plusieurs syndicats, ils ont opté majoritairement pour le Syndicat des Métallos et j'en suis extrêmement heureux. A la confiance qu'ils nous ont témoignée en nous choisissant, nous répondrons par l'octroi des meilleurs services et rechercherons l'obtention d'une accréditation dans le meilleur délai possible et, par la suite, la conclusion d'une première convention collective de travail. A vous tous et toutes, je vous offre mes meilleurs voeux tout au long de votre vie syndicale et vous accueille au sein de la grande famille du Syndicat des Métallos avec beaucoup de fierté.

D'autre part, en juillet 1993, le Syndicat des Métallos annonçait l'accueil de 25000 nouveaux membres du Syndicat des Détaillants, Grossistes et Magasins à rayons du Canada. De ce nombre, quelques 2500 travaillent dans les Provinces Atlantiques.

Fier de ses traditions, ses valeurs, ses idéologies, sa culture, ses

services, le Syndicat des Métallos doit continuer à représenter le choix logique des travailleurs et travailleuses désireux de se syndiquer. Sans négliger les secteurs traditionnels, le Syndicat des Métallos au Québec doit continuer ses efforts de syndicalisation dans de nouveaux secteurs. La structure de nos sections locales composées continue d'être l'outil de mise en commun de ressources pour offrir aux nouveaux membres des services de qualité. Le Syndicat des Métallos doit continuer de se mobiliser afin de permettre l'accès à la syndicalisation pour les travailleurs démunis.

Au terme de ce mandat, vous me permettez de vous rappeler simplement que le recrutement est la base même de l'existence d'un syndicat. L'engendrement d'une relève et la survie d'un syndicat comme le nôtre passent par le recrutement. Le Syndicat des Métallos, afin de continuer son existence et son rayonnement, doit penser continuellement à se régénérer auprès des travailleurs et des travailleuses qui sollicitent de l'aide et qui désirent se donner une dignité



Marcel Édouin, métallo-recruteur



Cours de formation syndicale chez ICI Explosifs à Brownsburg.

DES CHANGEMENTS À LA F.T.Q.

Le 13 décembre prochain se fera l'ouverture du 23ème Congrès de la F.T.Q. Lors de la réunion du Bureau exécutif de la F.T.Q. tenue le 12 novembre dernier, le confrère Fernand Daoust a annoncé qu'il ne serait pas candidat au poste de président au prochain congrès. Comme vous l'avez sûrement lu dans les journaux, Fernand sera notre prochain président du Conseil d'administration du Fonds de Solidarité, F.T.Q., en remplacement du confrère Louis Laberge qui continuera de siéger avec nous au conseil d'administration du Fonds. Nous aurons l'occasion lors de cette assemblée de remercier Fernand du travail ardu qu'il a accompli au cours de ces années à la F.T.Q., comme secrétaire général et comme président.

Je suis fier qu'un métallo comme Clément Godbout se porte candidat à la présidence de la F.T.Q. Je

demande donc à notre délégation des Métallos, qui assistera au congrès de la semaine prochaine, d'accorder son appui à Clément qui fut directeur de notre syndicat pendant dix ans et d'accorder aussi notre appui au confrère, Henri Massé, du Syndicat Canadien de la Fonction Publique qui se porte candidat au poste de secrétaire-général de la F.T.Q. Les Métallos ont

toujours été un syndicat fort et impliqué à la FTQ et nous continuerons de l'être. Notre syndicat ne peut que s'enorgueillir qu'un métallo devienne président de la FTQ.

Puisque nous avons parlé du Fonds de Solidarité, il me semble important, à ce moment-ci, de souligner le 10e anniversaire du Fonds. La réussite de cette institution n'aurait pas été la même sans le travail acharné du confrère Louis Laberge et entre autre de celui des 312 responsables locaux des Métallos. L'équipe du Fonds mérite toutes nos félicitations.

DES CHANGEMENTS AU SEIN DES MÉTALLOS

Au cours des derniers mois, nous avons vécu des moments fertiles en émotion. En effet, conformément aux principes démocratiques qui nous animent, il y a eu l'élection de notre nouveau directeur, Arnold Dugas. Bien sûr, qui dit "élection" dit cabale et qui dit "cabale" dit arguments, échanges et discussions. La démocratie ayant maintenant parlé, il est grand temps de tourner la page et de penser et travailler pour l'avenir de notre syndicat.

En avril prochain, aura lieu également l'élection des officiers des nos sections locales. Je tiens à les remercier profondément pour leur disponibilité habituelle, leur professionnalisme et la confiance témoignée. À l'occasion de ce mandat difficile, nous avons lutté



Tom Collins, président du Syndicat des détaillants, grossistes et magasins à rayons, une division du Syndicat des Métallos



Arnold Dugas, nouveau directeur District 5

côte à côte et recherché le meilleur intérêt des membres, malgré la crise économique. A ceux et celles qui se représentent et aux futurs candidats et candidates, je souhaite la meilleure des chances.

Le mandat à venir ne sera pas de tout repos non plus. Des défis de taille vous attendent, mais pour l'avancement de notre syndicat, n'hésitez surtout pas à foncer et à mettre de l'avant vos idées puisqu'elles aideront à générer les orientations à suivre. Certes, le défi est de taille, mais combien il

est réconfortant et grandissant de le faire pour et au nom de ceux et celles que l'on représente.

Comme je l'ai toujours préconisé, la fonction principale d'un syndicat comme le nôtre, c'est de demeurer près et à l'écoute de ses membres. Nous sommes, tous et toutes, des militants et militantes Métallos issus de cette base fondamentale. La tâche première d'un syndicaliste est de rester proche des travailleurs et des travailleuses qui lui ont confié son poste. Pour sa part, le délégué de département doit se servir de sa bouche pour parler à ses membres, de ses oreilles pour les écouter et de son coeur et de sa tête pour les aider.

Il repose sur les épaules de tout dirigeant élu dans une section locale d'être au service de ses membres et de faire face aux difficultés qu'il rencontre sur son chemin. Quant aux permanents et permanentes de notre syndicat, il leur incombe de répondre



Mario Sabourin, Indusmine Représentant temporaire



L'exécutif international nouvellement élu dont le mandat commence en mars 1994. Assis de gauche à droite: Richard Davis, vice-président à l'administration, Léon Lynch, vice-président aux relations humaines et Léo Gérard, secrétaire-trésorier; debout: Georges Becker, président.

Photo: Dave Rentz

adéquatement et avec le maximum de leurs capacités, aux différentes tâches qui leur sont assignées. Publiquement et devant toutes les instances, les permanents et les permanentes, de même que le personnel de soutien, représentent et incarnent l'image et les ressources de notre syndicat, et ce sont notamment à eux qu'appartient le devoir de faire RAYONNER le blason du Syndicat des Métallos.

Pour sa part, le directeur élu au suffrage universel par nos membres doit, conformément à la confiance qu'ils lui ont vouée, être disponible et, malgré ses lourdes fonctions administratives, être le plus près possible de ses confrères et consoeurs. Je n'ai aucun doute qu'Arnold répondra efficacement à ces obligations. Vouloir assumer un leadership à notre époque et se déclarer prêt à y consacrer les énergies nécessaires au détriment de sa vie personnelle, est la démonstration d'un homme qui a une vocation syndicale, ce qui est

tout à son honneur.

Vous me permettrez de saluer le confrère Jean-Eudes Simard qui a brigué les suffrages à titre de candidat au poste de directeur et qui, j'en suis sûr, accepte avec dignité la décision démocratique de nos membres, tout en appuyant le nouveau directeur élu.

D'autres changements se sont produits à la direction de notre syndicat. Nos confrères, Lynn Williams et Edgar Ball ont décidé de prendre leur retraite. Respectivement, président et secrétaire-trésorier de notre syndicat, ces derniers ont été de grands leaders pour notre organisation. En tant que Canadien, Lynn Williams, a permis un resserrement de nos liens fraternels avec nos amis métallos américains. Au Canada, comme aux Etats-Unis, on se souviendra de Lynn Williams comme étant "Mr. Union", celui qui représente le mieux ce qu'est le syndicalisme efficace.



Lynn Williams, président international



Edgar Ball, secrétaire-trésorier international

D'autres prendront la relève de ces deux piliers de notre organisation. Georges Becker, actuellement vice-président à l'administration des métallos, est le nouveau président élu de notre syndicat. Leon Lynch a été réélu comme vice-président aux affaires humaines. Léo Gerard, mon bon ami et prédécesseur comme directeur national, a été élu secrétaire-trésorier international. Enfin, Richard Davis, actuel directeur du district 36, a été élu vice-président à l'administration. Merci de les avoir appuyés lors des assemblées de septembre dernier.

À l'aube d'entreprendre mes nouvelles fonctions comme directeur national de notre syndicat, je ne peux m'empêcher de vous faire part du bonheur que j'ai eu de travailler avec vous, les Métallos du District 5, que ce soit dans les mauvais comme dans les bons moments. Toutes ces années à votre service n'auraient pas été aussi plaisantes sans votre support



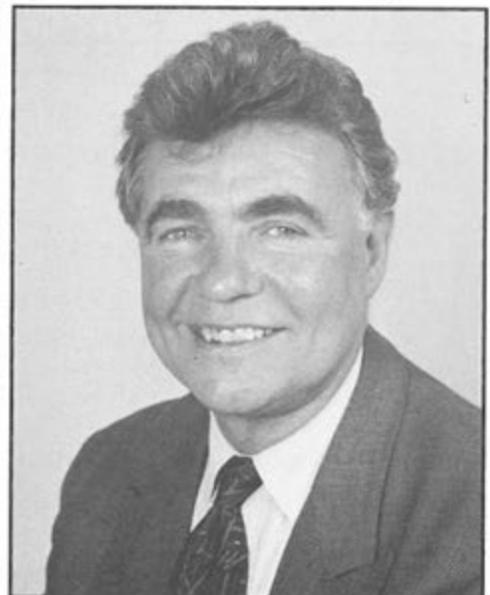
Ken Neumann, directeur du District 3

et je vous en remercie.

Humblement, j'éprouve le sentiment d'avoir contribué, quelque peu, à l'avancement du syndicalisme chez les Métallos du Québec et des Provinces Atlantiques, cause qui m'est très précieuse. Je ne quitte pas notre syndicat, j'occuperai plutôt un autre poste qui me permettra de faire connaître les aspirations que nous désirons chèrement.

Je dois quand même vous avouer, que je ressens beaucoup de tristesse d'avoir à m'éloigner un peu de ceux et celles à l'égard de qui j'ai beaucoup d'estime et de considération. Toutefois, je peux vous assurer que vous ferez partie de mon quotidien. L'expérience acquise auprès de vous m'aidera grandement dans les fonctions que j'occuperai.

Occuper un poste au sein de notre syndicat international, pour moi, ce fut toujours un privilège remarquable puisqu'il m'a permis de travailler à plein temps à la



Harry Hynd, directeur du District 6

cause du syndicalisme. En gagnant ma vie au service de notre syndicat, j'ai accompli jusqu'à maintenant une tâche magnifique, valorisante.

Bien que nous serons à distance, je garderai gravés dans mon coeur les bons souvenirs que j'ai partagés avec vous et j'aurai toujours à la mémoire le bien-être des Métallos du Québec. JE NE RENIERAI JAMAIS MES ORIGINES québécoises dont je suis fier et tenterai du mieux que je peux de bien faire comprendre les aspirations du Québec tant sur le plan sur le plan national qu'international.

Quoiqu'il en soit, j'aurai certainement l'occasion et le plaisir de renouer avec vous dès que l'opportunité se présenter et je maintiendrai très vivants nos liens fraternels. Comme le disait si bien le commercial, la distance n'a pas d'importance.

À ma section locale 6086 de Murdochville, laquelle a été ma "maternelle syndicale", aux Métallos de tout le Québec qui m'ont permis de progresser et d'atteindre des sommets inespérés, je veux vous exprimer toute ma gratitude et mon attachement. Un merci tout particulier aux Métallos de la Côte-Nord, avec lesquels j'ai partagé mes dix premières années comme permanent et coordonnateur.

Finalement, comme tout bon militant syndical, je n'aurais jamais pu accomplir autant de travail, assister à autant de rencontres sans le soutien plein et entier de ma famille. J'ai eu à occuper

diverses fonctions au cours de mes années chez les Métallos et, par conséquent, j'ai demandé à Louise et Jenny de changer de milieu à , au moins, cinq reprises. Je les remercie de leur affection, de leur support et surtout de leur compréhension.

CONCLUSION

En guise de conclusion, permettez-moi de vous souligner que d'ici la fin de mon mandat, je travaillerai en étroite collaboration avec votre nouveau directeur, Arnold Dugas, afin d'effectuer dans le meilleur intérêt de notre syndicat une transition efficace.

Je vous souhaite donc une bonne Assemblée annuelle,

de cordiales délibérations, de sains travaux en ateliers afin de dégager les idées qui nous permettront de cheminer vers la recherche de solutions, dans le but de satisfaire au droit à l'emploi pour nous et nos familles.

Joyeux Noël et Bonne Année à vous tous et à vos familles.

Photo: André Laplante



Claire Moreau, cuisinière sur le Cicero de la compagnie Oceanex.

Photos: Serge Jongué



Manifestation contre la réforme de l'assurance-chômage de Valcourt le 7 février dernier à Montréal

Direction



Lawrence
McBrearty,
directeur



André
Tremblay,
directeur-adjoint

L'équipe en 1993

Services techniques



Réjean
Bellemare,
recherche



Gérard
Lachance,
Santé-sécurité



André
Laplante,
Information



Jean-Eudes
Simard,
Formation



Robert Bernier,
recrutement



Lisette Denis,
recrutement



André Gravel,
recrutement



Gilles Pelletier,
recrutement

Personnel de soutien



Suzanne
Cavanagh



Manon Cloutier



Francine
Couture



Francine
Desmarteaux



Sylvie Gagnon



Marlyne
Lessard



Monic Morneau



Norma Normand



Diane PetitPas



Mimi Poulin



Linda Sévigny



Sylvie
Thomassin

Montréal



Michel Deveault,
coordonnateur



Hélène Bérubé



Claude Boyer



Denis Cyr



Marc Lebeau



Bruno Lefebvre



Yves Morriseau



Claire Paquette



Alain Poirier



Georges Poirier



Marcel Sasseville

Nord-Ouest



Denis Lévesque



Gaétan Piché



Yvon Royer

Québec



Romain Marin,
coordonnateur



Michel Arseneault



Alain Cloutier



Jean-Pierre
Lapointe

St-Jean



Arnold Dugas,
coordonnateur



Yvon Clément



Isabelle
Duranleau



Gérard
Grégoire



Michel Levac

Sept-îles



Jean-Claude
DeGrasse, coord.



Roland Labonté



Gordon
Ringuette



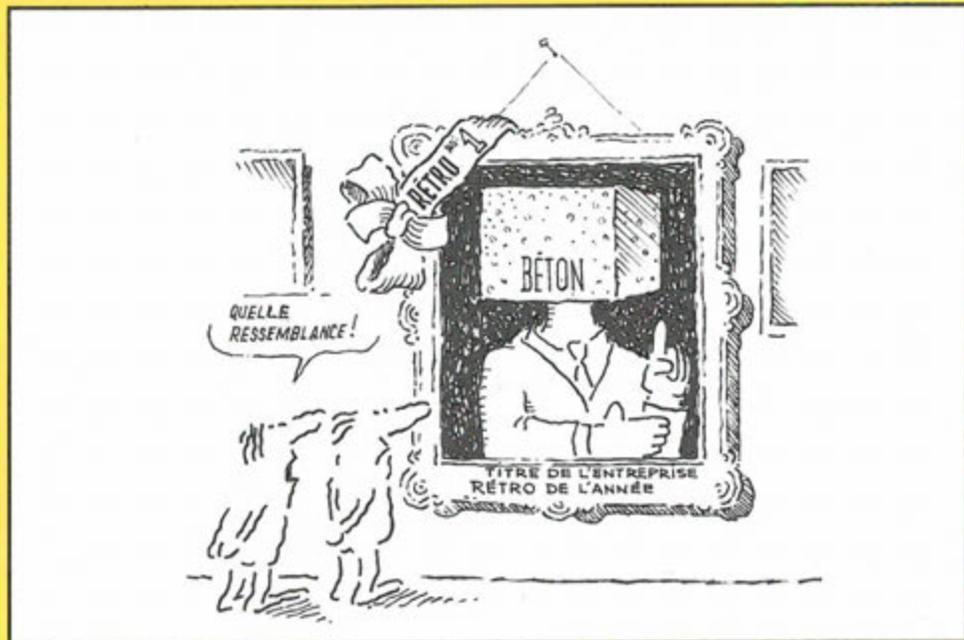
Daniel Roy

Shockbéton *En grève!*

Les 75 Métallos de Shockbéton de St-Eustache sont en grève depuis le 11 septembre 1992. L'employeur tente d'imposer des reculs énormes: diminution des salaires de 3\$/l'heure, augmentation des heures de travail, la possibilité de jouer avec les horaires de travail selon son bon vouloir, à n'importe quel moment de la journée ou de la semaine, ne plus tenir compte de l'ancienneté en cas de mises-à-pied ou de rappel.

Dernièrement, ces Métallos ont décidé à 100%, au scrutin secret, de poursuivre la grève. Soulignons que les travailleurs de l'entreprise ont en moyenne 50 ans d'âge et 15 ans d'ancienneté.

Une campagne d'appui a été lancée à la grandeur du Canada et du Québec pour venir en aide à ces courageux grévistes.



Les grévistes devant la maison du boss sur son île privée.